

L'Aéro-Club vole avec et pour les handicapés

-Créé en avril 2001, à la suite de la partition, l'Aéro-Club du Gaillacois a commencé avec de petits moyens et reste un petit Aéro-Club, mais qui a quand même doublé ses adhérents dans ce laps de temps

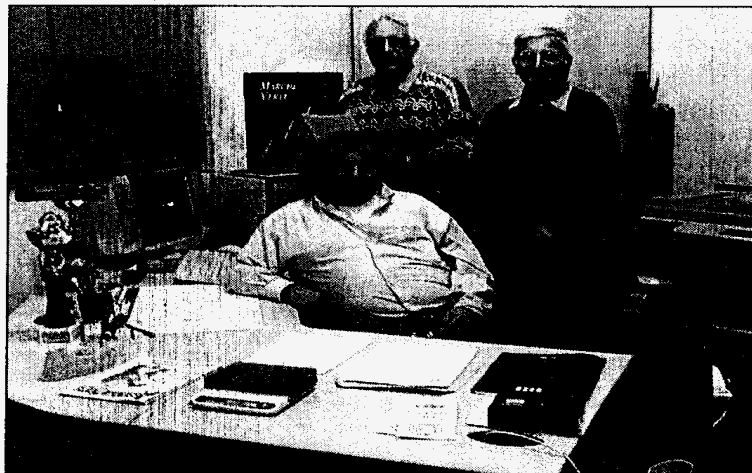
ils sont maintenant 60 à voler sur les deux avions, le Rallye de 150 CV, d'une capacité de quatre places (deux adultes et deux enfants) et le DR 400 (quatre places). L'Aéro-Club du Gaillacois dispose aussi de huit élèves, dont trois de moins de 17 ans, qui préparent leur brevet de pilote privé.

Les objectifs prévisionnels, fixés à 700 heures de vol pour l'année, risquent de ne pas être atteints, notamment à cause de la mauvaise météo de novembre, où il a été difficile de voler le week-end, le créneau hebdomadaire privilégié des aviateurs amateurs. Jean Gimenez, le président, est confiant. « Nous en sommes à 600 heures, il nous reste un mois pour parvenir au but nous l'approcherons de très près ». Le club a investi sur un avion qui possède des doubles commandes et permet de faire voler des handicapés des membres inférieurs : deux s'en servent actuellement au sein du club, mais depuis le changement du moteur, qui repartira pour 2.400 heures de service,

l'association a l'intention de communiquer au niveau départemental et régional pour faire connaître cette possibilité

DÉVELOPPER LE PILOTAGE DES HANDICAP

« Le ministre a insisté sur la nécessité de proposer de nouvelles activités aux handicapés : beaucoup, ignorent qu'ils peuvent piloter et passer un brevet ». Les prix pratiqués sont loin d'être prohibitifs: ils sont même parmi les plus bas du marché, puisque les quatre instructeurs sont entièrement bénévoles, ne se faisant même pas défrayer des déplacements. Jean Gimenez, Nadine Chomarrat, Marie-Pierre Delaveau et Jean-Luc Cadier sont tous des pilotes professionnels, « preuve que bénévole ne veut pas dire inférieur », précise le président. L'heure d'école coûte 72 € sur le rallye et 80 € sur le DR 400 : le budget annuel de l'Aéro-Club du Gaillacois est modeste (35.000 €), mais le fonctionnement est proche de la gratuité, puisque le bénévolat de l'instruction se poursuit dans l'administration, où l'on croise Michel Loupien à tous les postes, du secrétariat à celui de trésorier ou d'assistant mécanicien.



L'association gaillacoise commence le Téléthon avant l'heure en organisant des baptêmes de l'air dès aujourd'hui. Photo DDM

Cette année encore, et plus largement qu'auparavant, l'Aéro-Club du Gaillacois volera pour le Téléthon, du 1er au 15 décembre, pour se donner le plus de chances possibles avec la météo : le but est de vendre des baptêmes de vingt minutes pour trois personnes, au prix de 15 € pour chacune d'elles. Avec les rotations, trois voyages par heure, cela laisse un petit bénéfice que l'Aéro-Club versera intégralement au Téléthon. Ces

baptêmes se passeront uniquement sur la plate-forme de Gaillac : on peut réserver sa place en téléphonant au 05.63.57.98.52 ou au 06.08.64.67.14. L'an dernier, l'Aéro-Club du Gaillacois, desservi par un ciel chagrin, avait néanmoins reversé environ 150 € : si le plafond est dégagé, il compte faire beaucoup plus cette année.

J-A-L